

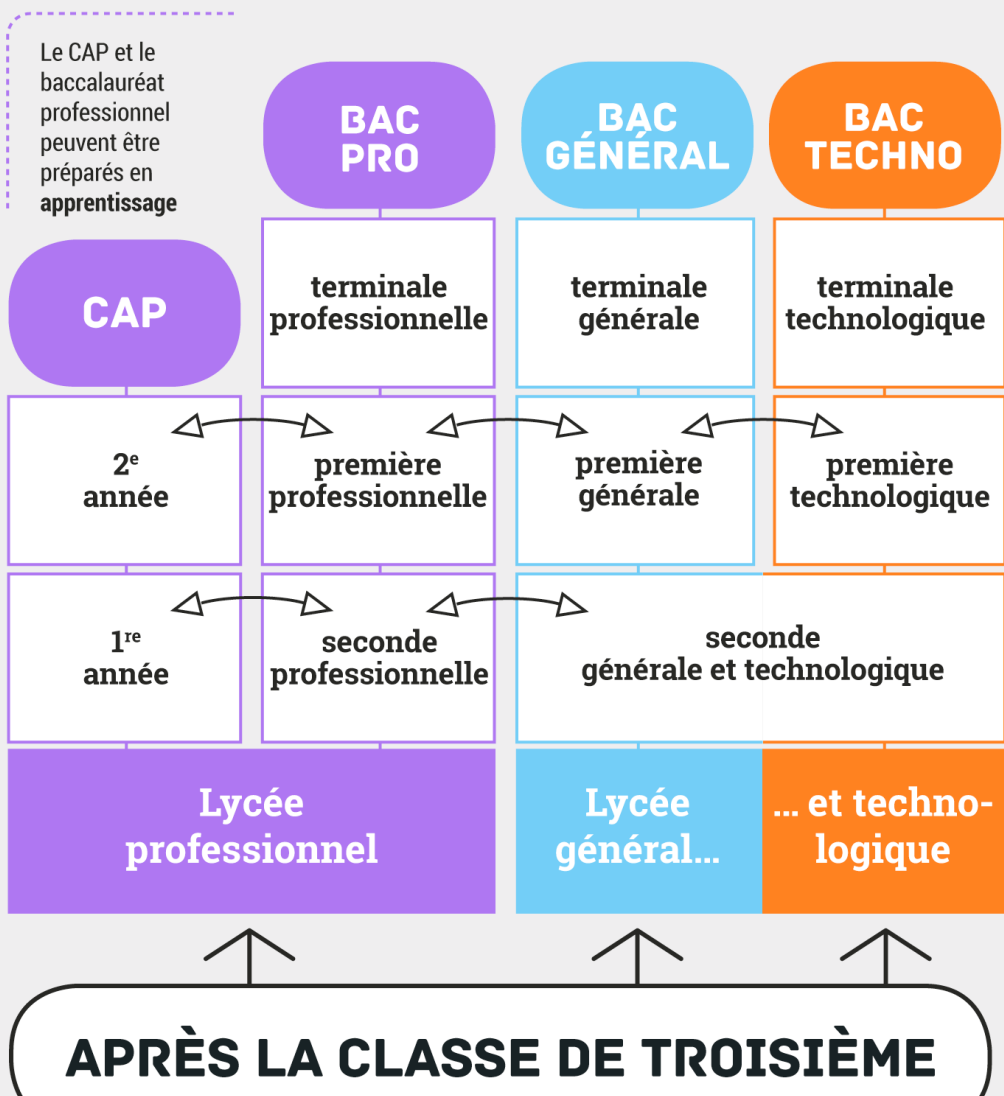
Orientation post 3ème, comprendre les réformes du secondaire.

Versailles janvier 2021

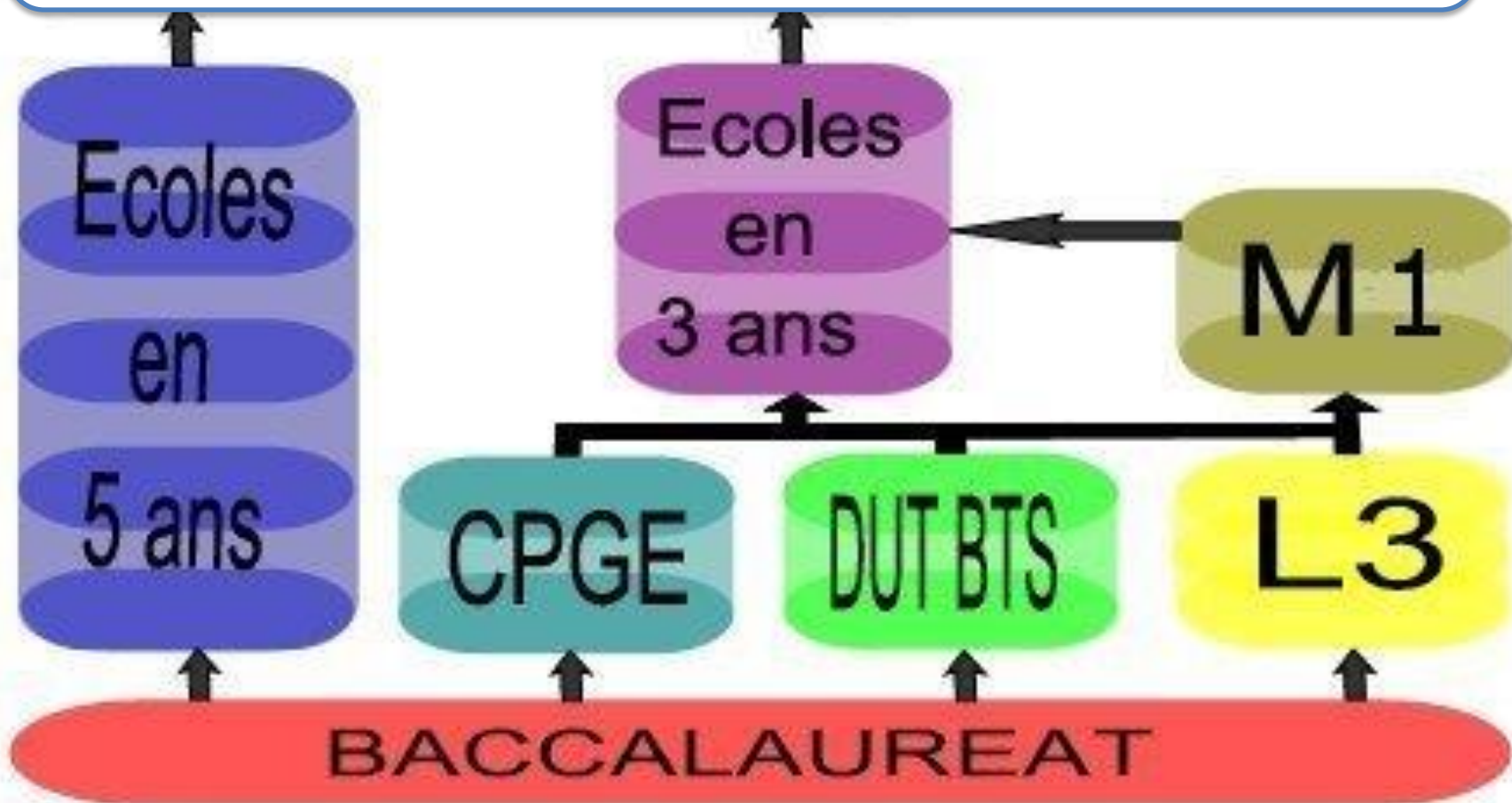
Service Information et Conseil aux Familles
Apel nationale



LA SCOLARITÉ AU LYCÉE



VIE PROFESSIONNELLE



L'orientation
au cœur des réformes
du lycée général, technologique et professionnel

➤ la loi de refondation de l'école de 2013

la loi ORE 8 mars 2018

- *une plus grande progressivité de l'accompagnement à l'orientation,*
- *la personnalisation des parcours*
- *et la multiplication des voies de réussite*

Parler *orientation* c'est donc considérer :



l'accès à l'enseignement supérieur avec **Parcoursup**

le **lycée général et technologique**

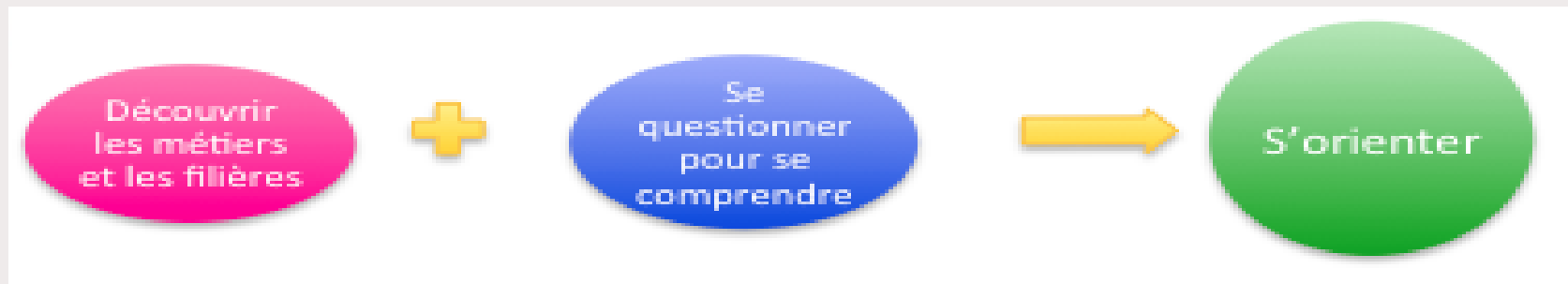
le **lycée professionnel** : revaloriser la voie professionnelle et l'apprentissage

- **Premier pilier** de la réforme : **De la 6^{ème} à la Terminale**

Pour le Lycée :

en 2^{nde} : formaliser des vœux

en 1^{ère} et en Terminale : finaliser le projet de poursuite d'études



Objectif :

Permettre aux élèves de préparer :

- ✓ le choix de spécialités en 1^{ère} et T dans la voie générale ou d'une série pour la voie technologique
- ✓ les deux modules en lycée professionnel : poursuite d'études ou insertion professionnelle

- **Deuxième pilier** de la réforme :



- ✓ Se construire progressivement
- ✓ tout au long des études secondaires
- ✓ Acquérir une véritable compétence à s'orienter
 - Valorisé dans l'oral du DNB

Cette année en raison du contexte sanitaire lié à la Covid 2020-2021, le stage de découverte de 3^{ème} est facultatif : l'oral du DNB s'appréciera alors sur un ou plusieurs des 4 parcours sur la base des expériences du jeune

- **Tests numériques de 50 minutes en mathématiques et français**

Communication des résultats aux familles : essentielle et organisée avant les congés de la Toussaint (résultats anonymes partagés entre l'élève, sa famille et ses enseignants)

Mise en place de l'accompagnement personnalisé à la lumière des résultats des tests

Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation :

En lycée GT:

- ✓ un temps dédié à l'orientation en 2^{de}, en 1^{re} et en Terminale
- ✓ 2 professeurs principaux en Terminale
- ✓ Un même diplôme pour tous (suppression des séries de la voie générale) :

des enseignements communs
des spécialités
possibilité d'enseignements optionnels

En lycée pro:

- ✓ les 2 modules d'orientation en T
- ✓ les familles de métiers en 2^{nde}
- ✓ le CAP en 1, 2 ou 3 ans

Définition des « **soft skills** » :

Assimilé à des compétences humaines et transversales, le terme « **compétences douces** » ou « **soft skills** » désigne les compétences comportementales, les compétences transversales, les compétences humaines

par opposition aux « **hard skills** » ou compétences techniques, le savoir.

Elles se définissent par la capacité à mobiliser un ensemble de ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une situation pertinente.

Le lycée général et technologique

Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021

simplifier une organisation trop compliquée

valoriser le travail et la régularité des lycéens

mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

Evolution des enseignements et de la scolarité en Lycée GT

- Tests de positionnement au début de l'année de 2^{nde}
- Accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation dès le début de la 2^{nde}
- Intervention de deux professeurs principaux en Terminale
- Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune
- Des enseignements de spécialité en cycle terminal : 3 en 1^{ère} , 2 en T.
- Des enseignements optionnels possibles
- Introduction d'une part de contrôle continu dans la note finale du baccalauréat (40% : 30% au titre des épreuves communes et 10% au titre des bulletins scolaires)

Nouveaux programmes

- ✓ pour rappel : en 2^{nde} et 1^{ère} à la rentrée 2019
- ✓ en Terminale à la rentrée 2020

La classe de seconde en lycée GT

Tous les élèves de Seconde générale et technologique suivent les mêmes enseignements communs :

Français : 4h

Histoire-géographie : 3h

LVA et LVB : 5h30

Mathématiques : 4h

Physique-chimie : 3h

Sciences de la vie et de la Terre : 1h30

Education physique et sportive : 2h

Enseignement moral et civique : 18h annuelles

+ 2 nouveaux enseignements obligatoires :

Sciences économiques et sociales : 1h30

Sciences numériques et technologie : 1h30

Choisir au plus deux enseignements optionnels non obligatoires :

1 enseignement optionnel général :

Langues et cultures de l'Antiquité (*latin ou grec- L'enseignement optionnel de LCA est cumulable*) : 3h

Langue vivante C : 3h

Arts : 3h

EPS : 3h

Arts du cirque : 6h

LSF : 3 h

1 enseignement optionnel technologique :

Management et gestion : 1h30

Santé social : 1h30

Biotechnologies : 1h30

Sciences de laboratoire : 1h30

Sciences de l'ingénieur : 1h30

Création et innovation technologiques : 1h30

Création et culture – design Atelier artistique : 6h

Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre 6h

**Le choix des enseignements optionnels ne prédestine pas
à une orientation en voie G ou T**

Avant les vacances de Noël : chaque lycée informe les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.

À la fin du deuxième trimestre : chaque famille formule des souhaits d'orientation grâce à la « fiche dialogue »

Pour poursuivre en voie générale :

au 2^{ème} trimestre : l'élève et sa famille indiquent **4 enseignements de spécialité** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re} (*5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement*)

- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement
- Ces projets font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative.

Au 3^{ème} trimestre : si l'avis du conseil de classe est favorable pour l'orientation vers la voie générale, l'élève et la famille font le **choix de 3 spécialités** pour la classe de première

Pour poursuivre en voie technologique :

L'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative

La classe de première en lycée GT

Enseignements communs

Français : 4h
Histoire-géographie : 3h
LVA et LVB : 4h30
Education physique et sportive : 2h
Enseignement scientifique : 2h
Enseignement moral et civique :
18h par an

1 enseignement optionnel au plus (3h hebdomadaires par option)

à choisir :

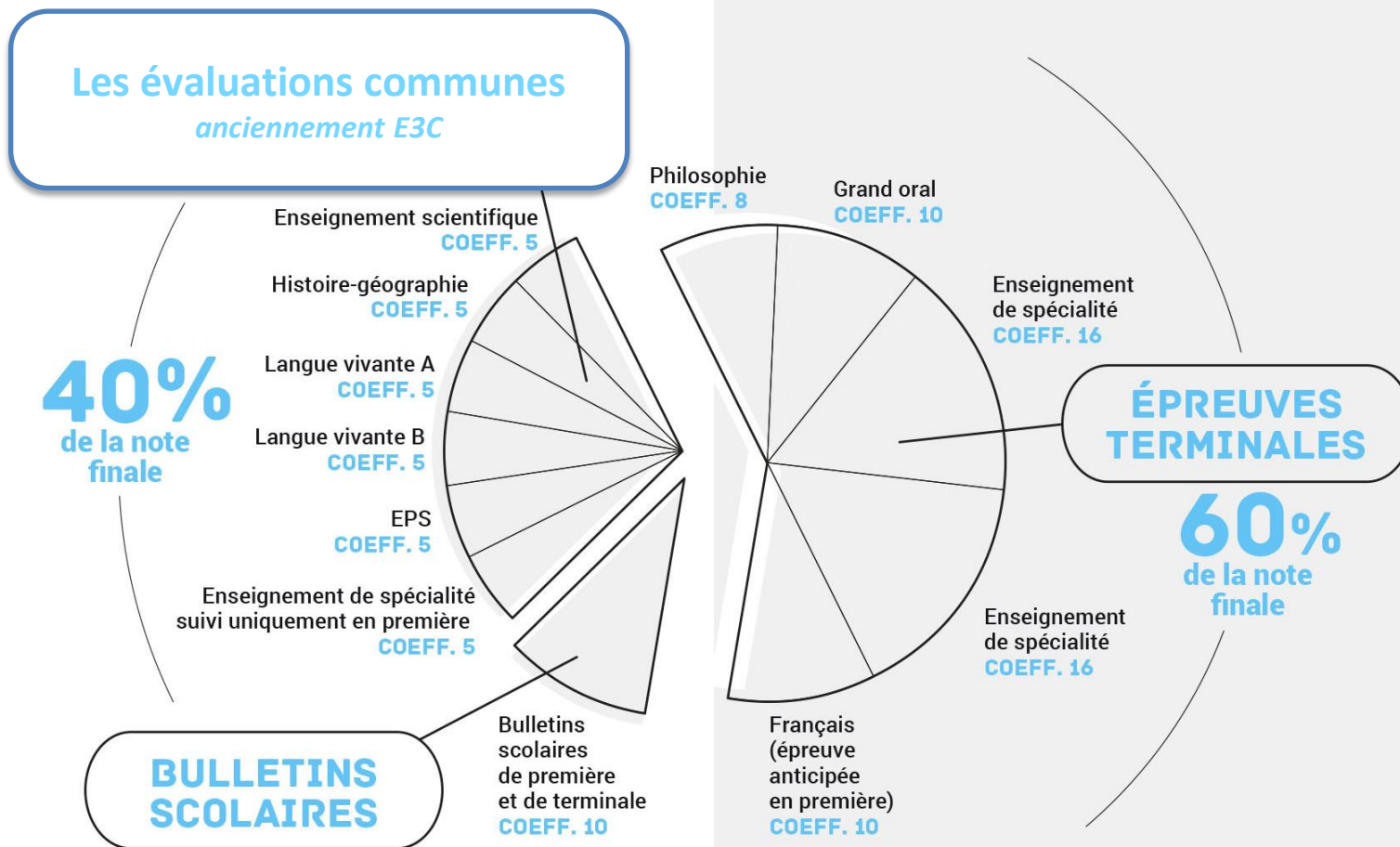
Langue vivante
Arts
Education physique et sportive
LSF
Langues et cultures de l'Antiquité
(l'enseignement LCA est cumulable)

3 enseignements de spécialité

(4h hebdomadaires par spécialité) à choisir :

Mathématiques
Physique-chimie
Sciences de la Vie et de la Terre
Sciences économiques et sociales
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
Numérique et sciences informatiques
Sciences de l'ingénieur
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
Biologie écologie *(dans les lycées agricoles uniquement)*

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



enseignements communs à toutes les séries

Français : 3h
Histoire-géographie : 1h30
LVA et LVB : 4h
Education physique et sportive : 2h
Mathématiques : 3h
Enseignement moral et civique : 18h30 annuelles

+ 2 enseignements optionnels à choisir :

Langue vivante C (série STHR)
Arts
Education physique et sportive

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :**

- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social

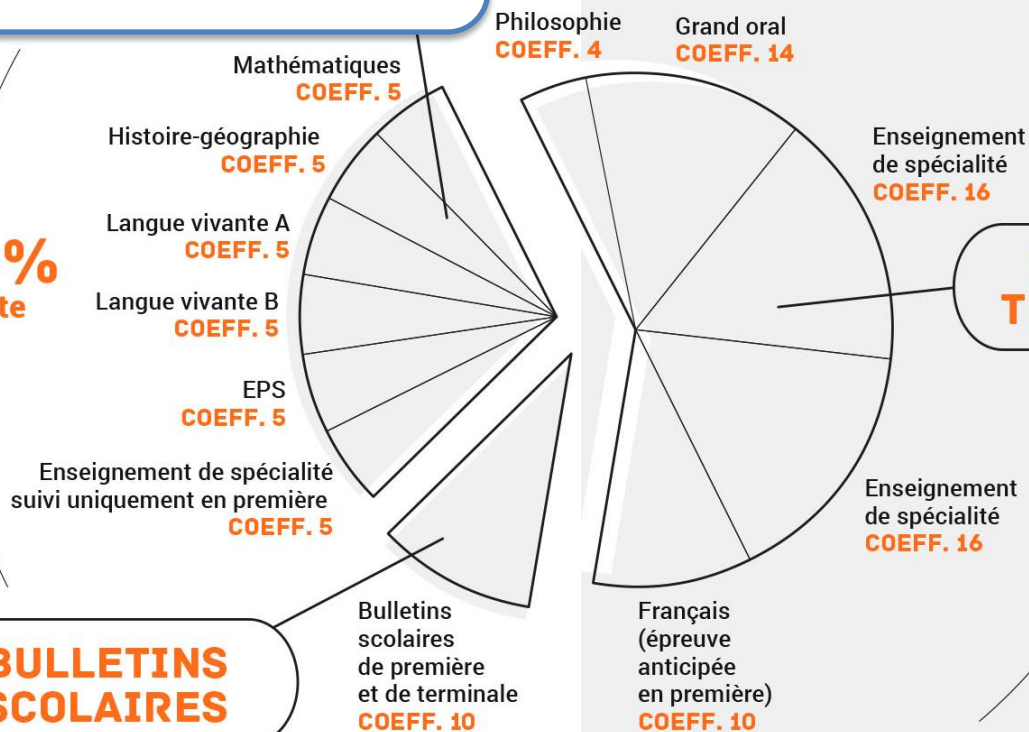
! : La filière STMD devient S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse avec l'intégration du théâtre

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Les évaluations communes
anciennement E3C

40%
de la note
finale

**BULLETINS
SCOLAIRES**



**ÉPREUVES
TERMINALES**

60%
de la note
finale

Bulletins
scolaires
de première
et de terminale
COEFF. 10

Français
(épreuve
anticipée
en première)
COEFF. 10

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

Les évaluations communes

*(anciennement E3C-épreuves communes de
contrôle continu)*

Composition de la note de contrôle continu

10%

**Livret scolaire =
Une note unique :**

basée sur **les moyennes annuelles de tous les enseignements du livret scolaire** (enseignements de la classe de première coefficient 5 + enseignements de la classe de terminale coefficient 5)

ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des évaluations communes

30%

Calcul de la note des évaluations communes :

Tous les enseignements bénéficient **du même coefficient**

La note pour chaque enseignement est **la moyenne** des notes obtenues aux Épreuves














Les enseignements optionnels

Deux enseignements optionnels maximum sont pris en compte pour l'évaluation. Au-delà de deux options suivies, les deux meilleures moyennes sont prises en compte.

Enseignement optionnel de LCA : les points supérieurs à 10 sont affectés d'un coefficient 3 et s'ajoutent au nombre total de points obtenus au baccalauréat (« *bonus LCA* »)

Les épreuves des évaluations communes

Liste des évaluations communes en voie générale

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie 				
	LVA et LVB 				
	Enseignement scientifique 				
	Enseignement de spécialité 				
	suivi uniquement en 1 ^{re}		EPS  Tout au long de l'année		



Durée des épreuves :

2 H*



Dates fixées par l'établissement














Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA et LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de Tle, épreuves écrites de 2 h
et épreuves orales de 10 min.

Spécialité arts : oral de 30 min

Liste des évaluations communes en voie techno

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie 				
	LVA et LVB 				
	Mathématiques 				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement 		EPS	→ Tout au long de l'année	



Durée des épreuves :

2 H*



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA et LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuves écrites d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de Tle, épreuves écrites de 2 h
et épreuves orales de 10 min.

Spécialité innovation technologique (STIDD) : oral de 20 min.

Spécialité sciences de gestion et numérique (STMG) : oral de 20 min.

Voie générale

L'élève de première générale communique au conseil de classe du 2^e trimestre l'enseignement de spécialité qu'il ne souhaite pas poursuivre en terminale.

Voie technologique

Les enseignements de spécialité sont les suivants, selon les séries :

ST2S :	Physique-chimie pour la santé
STL :	Biochimie – biologie
STD2A:	Physique – chimie
STI2D:	Innovation technologique
STMG :	Sciences de gestion et numérique
STHR :	Enseignement scientifique alimentation – environnement
S2TMD :	Economie, droit et environnement du spectacle vivant

Épreuve finale de français

seule épreuve finale en classe de première

épreuve écrite

4 heures, coefficient 5

Voie générale

Un commentaire
OU
Une dissertation

/20

Voie technologique

Un commentaire
OU
Une contraction de texte
Suivie d'un essai

/20

épreuve orale en voie générale et en voie technologique

- *Entre 20 et 24 textes préparés en 1^{ère} générale*
- *Entre 13 et 16 textes préparés en 1^{ère} Technologique*

30 minutes de préparation puis 20 minutes d'exposé
Coefficient 5

1^{ère} partie de l'épreuve :

Exposé sur un des textes du descriptif

/12
12 minutes

2^{ème} partie de l'épreuve :

- Présentation d'une œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe
- Entretien avec l'examineur

/8
8 minutes

La classe de Terminale en lycée GT

Enseignements communs

Philosophie : 4h

Histoire-géographie : 3h

LVA et LVB : 4h30

Éducation physique et sportive : 2h

Enseignement scientifique : 2h

Enseignement moral et civique: 18h par an

1 enseignement optionnel (3h hebdomadaires) :

- Langue vivante C
- Arts
- LSF
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'Antiquité
(l'enseignement LCA est cumulable)

+ choix possible d'un second enseignement optionnel (en T) :

- Maths expertes
- Maths complémentaires
- Droits et grands enjeux du monde contemporain

2 enseignements de spécialité (6h hebdomadaires par spécialité)

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie *(dans les lycées agricoles uniquement)*

Les enseignements de spécialité sont des enseignements essentiels dans le parcours de l'élève en vue de ses études supérieures

Les résultats seront pris en compte dans Parcoursup

Toutes les disciplines concernées proposeront :

- **2 sujets ou des exercices au choix** qui couvriront l'ensemble des thématiques
- Mise à disposition **des référentiels sur les compétences** et connaissances attendues
- **Grilles d'évaluations précises** pour les correcteurs

En cas d'empêchement de force majeure, les épreuves de remplacement auront lieu en juin (*pour ne pas pénaliser les jeunes*)

- **4 épreuves finales**
 - **en Mars**
 - Passage des deux enseignements de spécialité (EDS)
 - 2 sujets au choix par spécialité
 - **en Juin**
 - la philosophie
 - le grand oral

La classe de Terminale : le grand oral

Epreuve obligatoire orale terminale préparée tout au long du cycle terminal

OBJECTIF : évaluer la capacité du candidat à **analyser en mobilisant les connaissances acquises** au cours de sa scolarité.

- ✓ Le grand oral forme à prendre la parole en public de façon claire et convaincante
- ✓ Il permet aussi d'utiliser les connaissances (*celles qui sont liées aux spécialités*) pour créer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour **le projet de poursuite d'études, et même le projet professionnel du jeune.**

COMPOSITION DU JURY : 2 enseignants dont 1 de l'enseignement de spécialité et 1 autre (enseignement de spécialité , documentaliste ou autre)

DUREE : 20 minutes (+ 20 minutes de préparation)

COEFFICIENTS: 10 pour la voie générale / 14 pour la voie technologique

FOND :

Pour le LG : une présentation du projet qui est adossé à un ou deux des enseignements de spécialité choisis par le candidat

Pour le LT : une présentation du projet qui est adossé à l'enseignement de spécialité dans lequel une étude approfondie aura été réalisée

5 mn : Présentation des questions

Le candidat présente ces deux questions, préparées en amont avec ses professeurs, qui peuvent porter sur les 2 enseignements de spécialité (soit isolé, soit en transversal). Le jury choisit une question

L'élève a 20 mn de préparation :

Temps 1 (5 mn) : présentation debout. Pourquoi cette problématique ? Avec un support préparé pendant les 20 minutes ou pas.

Les notes ne sont pas autorisées.

Temps 2 (10 mn) : échanges sur le sujet ou sur les enseignements de spécialité pour approfondir sa pensée sur le sujet ou sur le programme du cycle terminal

Temps 3 (5 mn) : échange sur le projet d'orientation et comment la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études ou son projet professionnel (*les différentes étapes qui ont permis d'avancer dans le projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix des spécialités, etc.) et de ce que le jeune en fera après le bac.*)

**L'évaluation portera sur les qualités argumentaires et les qualités oratoires,
sur la curiosité intellectuelle et la qualité de la réflexion personnelle.**

Les autres ressources à notre disposition

Ressources à disposition des familles

- Le fascicule d'information « En route vers le baccalauréat 2021 » : présentation des spécialités, du calendrier et des nouvelles épreuves du baccalauréat



- Une playlist YouTube dédiée :



- Les Services ICF de l'Apel



- Quandjepasselebac.education.fr



- une **plateforme numérique** et des **sites** actualisés :

horizons21.fr

education.gouv.fr

eduscol.fr

onisep.fr

terminales2020-2021.fr



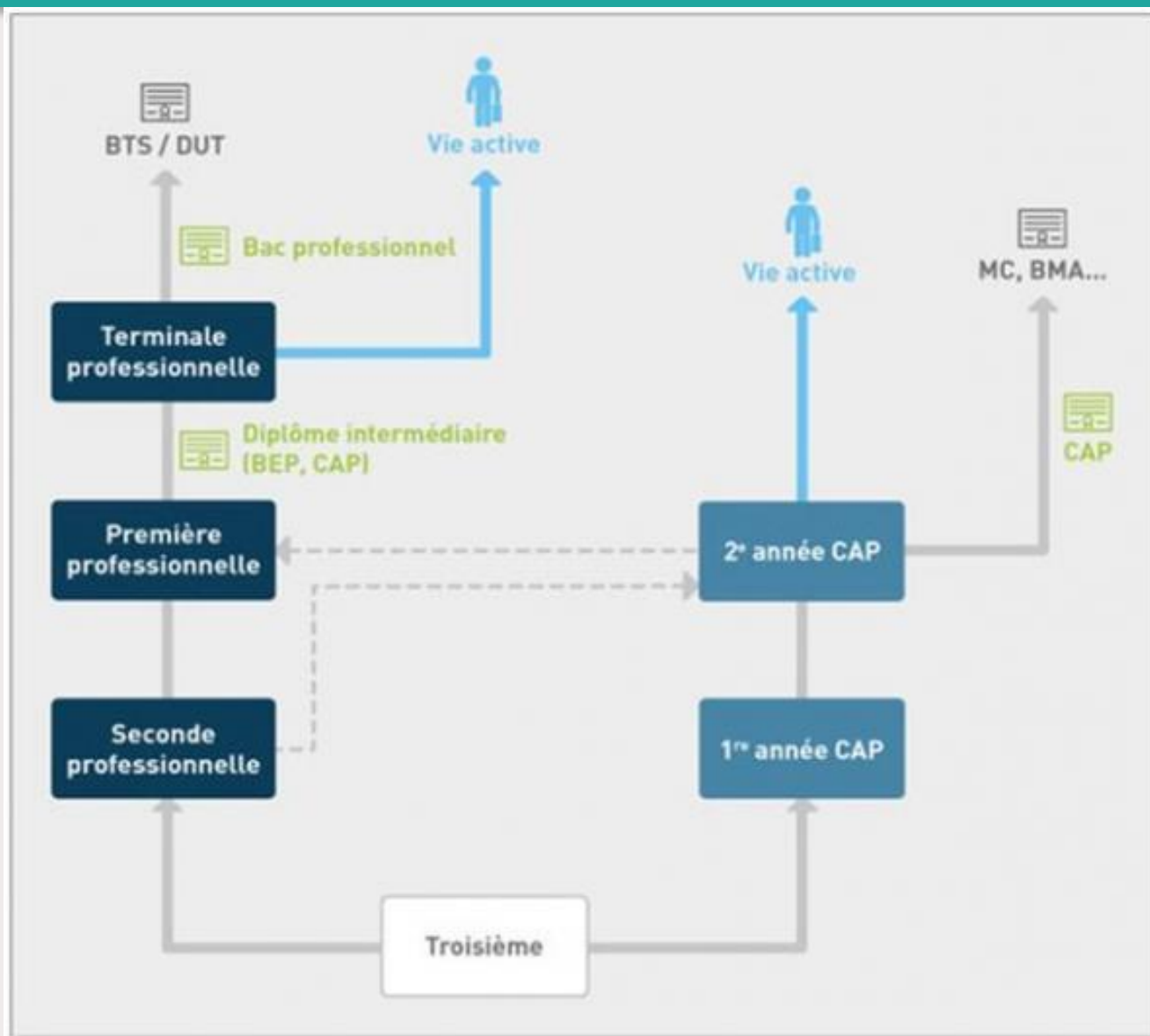
- les prérequis et attendus du supérieur : cf texte des attendus publié au B.O 12.3.2018
cf. la charte signée par les Min. Ed nat et Enseignement sup le 6.12. 2017

A signaler : les **forums de discussion** Parcoursup tenus par l'ONISEP, des **tchats** proposés par Studyrama, l'Etudiant...

Le Lycée professionnel

12 POINTS CLÉS POUR UNE VOIE PROFESSIONNELLE RÉNOVÉE





- articulation entre enseignements professionnels et généraux :
 - poursuite de la **co-intervention**
 - **test de positionnement** en maths et français

- démarrage dès la classe de 1^{ère} du **chef d'œuvre** présenté en Terminale

- possibilité de choisir **l'apprentissage** en 1^{ère} ou en T / ou de revenir en T dans la voie scolaire (mixité des publics)

- instauration progressive de **14 familles de métiers**

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
	450 h	420 h	390 h	1 260 h

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
	360 h	336 h	299 h	995 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
TOTAL DES HEURES	900 h	840 h	780 h	2 520 h

14 familles créées depuis 2019 :

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics, métiers de la relation client,
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique,
- métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment,
- métiers de l'alimentation, métier de la beauté et du bien-être, métiers de l'hôtellerie et restauration
- métiers du bois, métiers de la maintenance,
- métiers du numérique et de la transition énergétique,
- métiers de la réalisation de produits mécaniques,
- métiers du pilotage d'installation automatisées
- Métiers des industries graphiques et de la communication
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Métiers de l'alimentation
- Métiers de la beauté et du bien-être
- Métiers de l'aéronautique
- Métiers de l'hôtellerie et restauration
-

Intérêt pour les jeunes : > une orientation progressive du jeune

> acquérir des connaissances communes aux différents métiers

> choisir la spécialité de bac en fin de 2nde

Rentrée 2021

- Métiers du bois
- Métiers du pilotage d'installations automatisées
- Métiers de la maintenance
- Métiers de la réalisation de produits mécaniques
- Métiers du numérique et de la transition énergétique

Depuis 2019 **l'enseignement agricole** a 5 familles de métiers:

- Alimentation bio-industrie-laboratoire
- Conseil-vente
- Nature -jardin-paysage-forêt
- Productions
- Métiers de la mer

S'ajoutent des spécialités hors famille de métiers : relatives à l'accompagnement , soins et services à la personne, artisanat et métiers d'art, métiers du cuir...

La co-intervention

= Intervention de **2 enseignants** (un de matière générale et un de matière professionnelle)

Matières concernées :

Tous les enseignements professionnels + français et/ou mathématiques

C'est la problématisation d'une situation professionnelle (contextualisation) :

pour développer des **capacités d'analyse et de raisonnement**

pour dégager des **notions abstraites** pouvant être réinvesties dans d'autres situations (décontextualisation).

Intérêt :

- > double regard entre des disciplines professionnelles et générales sur des situations concrètes
- > faire le lien entre les compétences professionnelles à avoir et le programme du cours général

La co-intervention

avec un horaire dédié :

CAP			1ère année	2ème année
Français	/	Enseignement professionnel	43,5 h	39 h
Mathématiques	/	Enseignement professionnel	43,5 h	39 h

Bac pro			2de	1ere	Term
Français	/	Enseignement professionnel	30 h	28 h	13 h
Mathématiques-sciences	/	Enseignement professionnel	30 h	14 h	13 h

> À noter : une **banque nationale numérique** sur la co-intervention et les chefs d'œuvre est à la disposition des enseignants

Le chef d'oeuvre

Le chef-d'œuvre

- ✓ Pour tous les élèves de **CAP** ou de **bac pro**, **apprentis** ou **scolaires**
- ✓ C'est une réalisation, **collective** ou **individuelle**, qui permet d'exprimer des talents en lien avec le métier futur et de valoriser les compétences du jeune.
- ✓ C'est un **travail collaboratif** : plusieurs apprentis d'une même classe ou d'une même spécialité, ou de spécialités différentes, ou d'établissements différents, ou avec une entreprise

Le chef d'oeuvre peut prendre **toute forme** (matérielle ou immatérielle) : c'est une **production pluridisciplinaire**

Il sert à développer puis à évaluer la capacité de l'élève ou apprenti à mobiliser des **connaissances générales et professionnelles**.

56 h de formation en 1^{ère} / 52 h en T

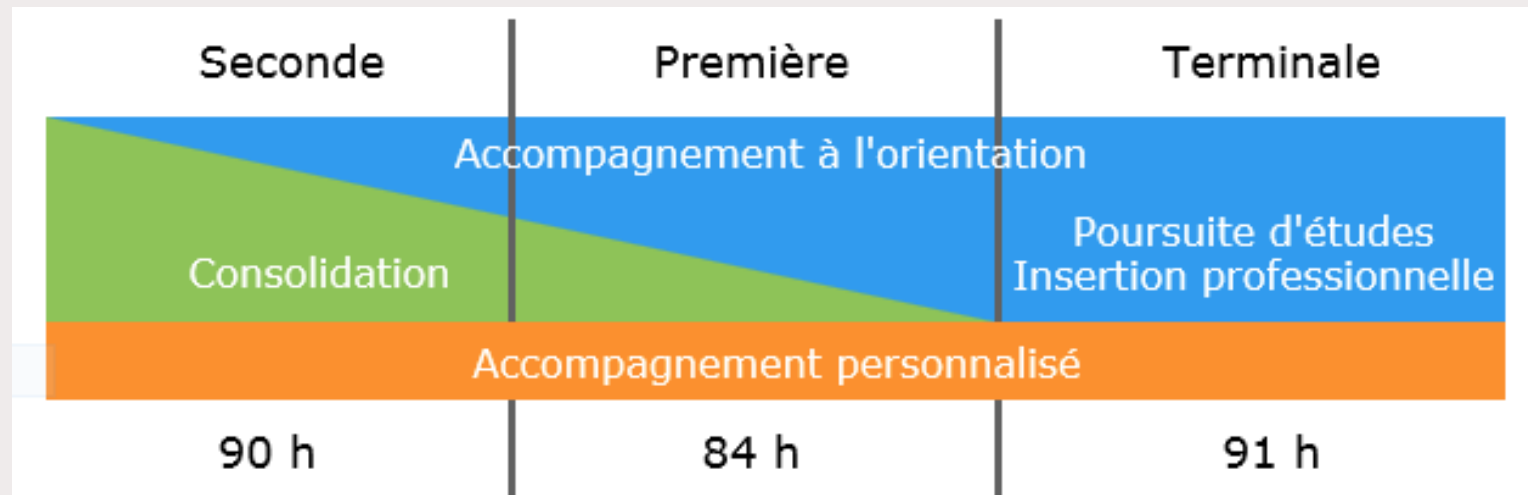
Une évaluation selon deux modalités :

- 50% en contrôle par notes régulièrement portées tout au long du cursus sur le livret scolaire (élèves) ou le livret de formation (apprentis)
- 50% avec la présentation orale terminale : capacité d'analyse et de transposition de l'expérience vécue

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé

- **265 heures** d'accompagnement
- Un PP et un prof ou conseiller référent en Orientation
- **Implication forte des régions**



Accompagnement personnalisé à l'Orientation

avec en particulier 2 modules au choix en Terminale :

- Préparation à l'insertion professionnelle
- Préparation à la poursuite d'études

Elaboration du projet d'Orientation:

- renfort de la spé de la 1^{ère} Bac Pro issue de la famille de métiers de la 2^{nde}
- renfort du passage entre voie scolaire et apprentissage en fin de 2^{nde}

https://docs.wixstatic.com/ugd/ed1321_d49039a9e50d428c82f40ecd735a3ac0.pdf

<https://www.youtube.com/watch?v=0uKJONhgNCw&feature=youtu.be>

<https://vimeo.com/300437130>